



Accueil / Votre mairie / Horaires et contacts / C.C.A.S

C.C.A.S

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de la Mairie de Villiers sur Morin est à la disposition de toute personne se trouvant dans une situation momentanément difficile.

Il étudie chaque demande avec une obligation de confidentialité.

Suite aux élections municipales du 24 mars 2023, lors de la séance du conseil municipal du 30 mai 2023, il a été déterminé par délibération n° 58-2023, 4 membres élus et 4 membres nommés.

Les membres élus sont :

Présidente : Mme Caroline AULIAC

Membres élus:

- Mme Claudie JOULAUD
- Mme Johanne ETIENNE
- M. Joël LAHAILLE
- Mme Lolita blanc

Membres nommés par arrêté n° 67-2023 du 21 juin 2023 :

- M. Vianney SUSCOSSE
- Mme Claudie VERET
- Mme Monique THIEBAULT
- Serge AVANZINI

Dossier d'accès aux droits sociaux pouvant être retirés au C.C.A.S. :

- Cartes de transport « Améthystes et Rubis »
- MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)
- Obligations Alimentaires
- Aide Sociale
- Aide Personnalisée à l'Autonomie
- Demande d'aide à domicile

/contactez-nous/

MAIRIE DE VILLIERS SUR MORIN

38 Rue de Paris
77580 VILLIERS-SUR-MORIN
01 64 63 46 50

Nous contacter



Copyright 2026 Mairie de Villiers sur Morin